

Secrétaire Général **Dr Bernard DERSCH**

C.M. Eurostade ST Denis 6 avenue François Mitterrand 93 210 La Plaine Saint Denis Email:

bernard.dersch@sncf.fr SNCF: 29 17 40

Tel: 01 41 62 47 40

Présidente **Dr Marie-Claude BRUDER**

C.M. Laroche Migennes Gare de Migennes 89400 Migennes Email:

marie-claude.bruder@sncf.fr SNCF: 51 92 25

Tel: 03 86 92 78 25

Trésorier **Dr Guv SOUMOY**

CM. Metz 3. Place Général de Gaulle 57 000 Metz Email:

guy.soumoy@sncf.fr SNCF: 77 19 53

Tel: 03 87 38 89 53

Siège social et Adresse postale : 7 rue La Mothe 33 800 Bordeaux

Site Web du Syndicat : http://www.syndicatmedecin-sncf.com/

Syndicat représentatif (art L 133-2 du C. T.)

DP: TI Paris 8 - 21.03.2006 DS: TI Paris 8 - 20.10.2006

FLASH INFO SPECIAL ELECTIONS NOVEMBRE 2018

Chères adhérentes, chers adhérents et chers confrères

En cette fin de période estivale et sans attendre notre assemblée générale d'octobre prochain, nous vous devons une information importante concernant les élections professionnelles qui auront lieu cette année, à la SNCF, en novembre.

Les ordonnances Macron ont profondément transformé la représentation des salariés, confiant à une seule instance, le Comité Social et Economique (CSE), le rôle à la fois du Comité d'Entreprise, de la délégation du personnel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Cette règle s'appliquera aussi à la SNCF.

Possibilité est donnée aux entreprises de nommer des représentants de proximité, plus proches du terrain, la direction de la SNCF et les OS représentatives négocient actuellement leur nombre, leurs moyens et leurs prérogatives.

Les médecins, médecins généralistes ou spécialistes, médecins de sécurité ou médecins du travail, médecins du service social voteront pour l'élection du CSE « EPIC SNCF » qui regroupe plus de 10 000 salariés.

Dans ce contexte, notre syndicat n'a plus la puissance qu'il avait lors des élections en délégation du personnel de l'établissement médico-social, et notre conseil d'administration a décidé de faire alliance, pour ces élections, avec le syndicat CFE-CGC, comme le fait aussi le syndicat national des cadres supérieurs (SNCS).

Notre choix a été dicté par la présence et la représentativité du CFE-CGC dans les services de santé au travail et dans les structures de médecine salariée (hors hôpitaux), avec des préoccupations très proches de la médecine SNCF, le caractère catégoriel de ce syndicat et sa représentativité au niveau national (seul syndicat catégoriel représentatif).

Nous avions à cœur de vous annoncer cet accord, et sommes certains que notre syndicat pourra ainsi continuer à vous représenter efficacement.

Bien confraternellement et amicalement

MC BRUDER

B DERSCH